

PROJET DE RESIDENCE ARTISTIQUE PARTICIPATIVE
APPEL A CANDIDATURES



11 Mars - 12 Avril 2019
HALLES SAINT-GÉRY – SHELTER OF ART



Dans le cadre d'une exposition qui se tiendra de février à avril 2019 et consacrée aux ateliers d'artistes bruxellois du 19^{ième} siècle à nos jours, le cadre exceptionnel des caves voutées des Halles Saint-Géry est mis pour la toute première fois à la disposition d'une résidence artistique participative d'un mois. En partenariat avec Bruxelles Urbanisme et Patrimoine de la Région de Bruxelles-Capitale, l'exposition ambitionne de faire découvrir Bruxelles par le biais de ce qui la singularise depuis l'origine, et notamment la présence d'artistes, toutes disciplines et origines confondues, sur son territoire.

**UNE PREMIERE : LA FAMEUSE CAVE DES HALLES SAINT-GÉRY
SE MUERA EN ESPACE DE CREATION OUVERT !**

HALLES SAINT-GERY

Les Halles Saint-Géry sont une Agora emblématique soutenue par la Région de Bruxelles-Capitale. Leur vocation est de témoigner des audaces passées et présentes et de valoriser les traits de démarcation du patrimoine bruxellois. Basées en plein cœur de Bruxelles, ouvertes 7/7, les Halles sont un espace unique qui accueille par an plus de 270 000 visiteurs nationaux et internationaux. Elles déploient une programmation hybride constituée d'expositions, de performances, de concerts, de conférences...

Conditions de résidence :

- Espace disponible, pour le créateur, 7/7 de 8H00 > 23H00
- Le projet doit s'articuler autour de l'interaction entre le public, l'artiste et l'espace de création
- L'ouverture aux publics fait partie intégrante du projet à soumettre, plages horaires à définir
- La résidence peut aboutir à une restitution publique du projet, en concertation avec l'ASBL
- Le / La résident (e) – s'engage à contribuer à une conférence liée aux enjeux de l'exposition relative aux ateliers d'artiste
- Une bourse de résidence de 1.500,00€ sera octroyée

Critères de sélection :

- Résider en Région Bruxelles-Capitale
- Témoigner d'un parcours professionnel dans des lieux de diffusion d'arts contemporains
- Qualité du travail artistique
- Pouvoir attester de l'intérêt et de la pertinence de la résidence dans votre parcours artistique
- Avoir une expérience de confrontation avec des audiences diverses

Composition de la proposition à soumettre :

- CV
- Lettre de candidature et de motivation
- Portfolio
- Projet détaillé de la résidence – démontrant la pertinence de celle-ci eu égard aux enjeux de l'exposition, mais également à ce que sont les HSG, à savoir une Agora urbaine dont l'ambition est de valoriser le patrimoine et les traits de démarcation bruxellois.

Modalités de candidature:

- Proposition à adresser par voie électronique à la direction des Halles :
M. Cyril Meniolle de Cizancourt : cyril.mdc@hallessaintgery.be
- À soumettre en format pdf en français ou néerlandais ou anglais

Composition du jury:

- Direction des Halles Saint-Géry
- Direction du Patrimoine Culturel – Bruxelles Urbanisme et Patrimoine
- Institut royal du Patrimoine artistique
- Direction des arts plastiques contemporains / et numériques de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Institut Supérieur pour l'Étude du Langage Plastique – ISELP

Soumission pour le 25 Janvier 2019